

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
Direction des relations avec l'Europe de l'Ouest

### CONSEIL DE L'ARCTIQUE

En novembre 1989, au cours d'une visite officielle en URSS, le premier ministre Brian Mulroney a proposé, à Leningrad, que la possibilité de créer un Conseil de l'Arctique soit étudiée plus à fond.

La déclaration du premier ministre a mené à la mise sur pied d'un groupe de travail chargé d'étudier le projet et coprésidé par Franklyn Griffiths, professeur à l'Université de Toronto, et Mme Rosemary Kuptana, de l'Inuit Tapirisat du Canada qui avait rédigé son propre rapport cadre préconisant la création d'un Conseil de l'Arctique.

Le 28 novembre 1990, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de l'époque, le très honorable Joe Clark, a déclaré que le Canada proposait que les huit pays de l'Arctique (le Canada, l'URSS, les É.-U., la Finlande, la Suède, la Norvège, le Danemark et l'Islande) fondent un Conseil de l'Arctique chargé de l'examen de questions d'intérêt commun et de la promotion de la collaboration entre pays circumpolaires. Dans sa déclaration, M. Clark précisait que le Conseil devait permettre aux autochtones du Nord de participer à ses travaux.

Au cours des dernières années, la collaboration entre les pays arctiques, et surtout entre les gouvernements régionaux, s'est grandement accrue et des initiatives ont été lancées pour favoriser cette collaboration. En 1978, les Inuit du nord du Canada, du Groenland et de l'Alaska ont créé la **Conférence circumpolaire inuit (CCI)**, à laquelle se sont joints par la suite les Inuit du nord de la Russie. L'**International Arctic Science Committee** a été mis sur pied à Resolute (T.N.-O.), en août 1990. En juin 1991, les représentants de la CCI, du Nordic Sami Council et des autochtones du nord de la Russie ont tenu le tout premier **Sommet des dirigeants autochtones de l'Arctique**, à Copenhague. En novembre 1991, à Anchorage, les chefs de quatorze gouvernements régionaux arctiques ont fondé le **Forum nordique**.

Les gouvernements des huit pays arctiques ont signé la **Stratégie de protection de l'environnement arctique** à Rovaniemi, en Finlande, en juin 1991. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Tom Siddon, a alors profité de l'occasion pour inviter les autres pays à se joindre à ce partenariat international. À son avis, l'esprit dans lequel nous avons élaboré la Stratégie de protection de l'environnement arctique devrait présider à la création d'un Conseil de l'Arctique.

Le Conseil de l'Arctique que préconise le Canada appuierait les initiatives en cours, puisqu'il permettrait aux gouvernements